

Séance publique du 22 décembre 2003

Délibération n° 2003-1602

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Rillieux la Pape - Bron

objet : **Parcs-cimetières de la Communauté urbaine - Nouveaux tarifs applicables pour l'année 2004 dans le cadre de la délégation de service public à la Saur SA**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 décembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 décembre 1994, le conseil de Communauté a décidé de confier la délégation de gestion des cimetières de la Communauté urbaine à la Compagnie internationale de services et d'environnement (Cise) pour une durée de 25 ans.

L'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public, en date du 4 mars 1999, a pris en compte la substitution de la société Saur SA aux lieux et place de la société Cise SA.

Conformément à l'article 33 du cahier des charges du contrat de la délégation rectifié par l'article 3 de l'avenant n° 1, les tarifs des nouvelles prestations et la révision des tarifs sont approuvés chaque année par le conseil de Communauté, après avis des conseils municipaux concernés.

Les conseils municipaux de Rillieux la Pape et de Bron ont délibéré les 27 novembre et 4 décembre 2003, les nouveaux tarifs applicables pour l'année 2004 seraient les suivants :

I- Prix des concessions - 2004 - montants non assujettis à la TVA

a) - concessions en caveau :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant TTC (en €)
2,50	15 ans	459,88
3,75	15 ans	729,45
4,50	15 ans	890,65
6,00	15 ans	1 175,18
2,50	30 ans	827,57
3,75	30 ans	1 312,79
4,50	30 ans	1 602,31
6,00	30 ans	2 114,43
2,50	50 ans	1 241,63
3,75	50 ans	1 969,46
4,50	50 ans	2 404,54

6,00	50 ans	3 172,98
2,50	perpétuelle	4 492,79
3,75	perpétuelle	6 739,19
4,50	perpétuelle	8 087,03
6,00	perpétuelle	10 603,89

b) - concessions en enfeu :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant TTC (en €)
2,50	15 ans	459,88
2,50	30 ans	827,57
2,50	50 ans	1 241,63

c) - concessions en pleine terre, site de Rillieux la Pape - renouvellement des concessions existantes :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant TTC (en €)
2,00	15 ans	353,46
2,00	30 ans	636,23
2,00	50 ans	954,35

d) - concessions cinéraires :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant TTC (en €)
0,64	15 ans	113,10
0,64	30 ans	203,59
0,64	50 ans	305,39
0,64	perpétuelle	1 131,08

e) - colombarium - concessions :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant TTC (en €)
0,16	15 ans	80,87
0,16	30 ans	145,56
0,16	50 ans	218,35

f) - concessions enfants :

Superficie (en mètres carrés)	Durée	Montant TTC (en €)
0,91	15 ans	167,40
0,91	30 ans	301,17
0,91	50 ans	451,94
0,91	perpétuelle	1 635,46

II - Location de caveaux - cavurnes - colombarium - montant de la TVA : 19,60 %

a) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place, lg 1.05	15 ans	679,84
2 places, lg 1.05	15 ans	922,82
3 places, lg 1.05	15 ans	1 058,50
4 places, lg 1.50	15 ans	1000,10
4 places, lg 1.80	15 ans	1 131,29
6 places, lg 1.80	15 ans	1 420,62
8 places, lg 1.80	15 ans	1 976,83
1 place, lg 1.05	30 ans	1 223,83
2 places, lg 1.05	30 ans	1 661,07
3 places, lg 1.05	30 ans	1 905,31
4 places, lg 1.50	30 ans	1 800,17
4 places, lg 1.80	30 ans	2 036,31
6 places, lg 1.80	30 ans	2 557,12
8 places, lg 1.80	30 ans	3 558,29
1 place, lg 1.05	50 ans	1 835,75
2 places, lg 1.05	50 ans	2 491,35
3 places, lg 1.05	50 ans	2 857,96
4 places, lg 1.50	50 ans	2 700,53
4 places, lg 1.80	50 ans	3 054,74
6 places, lg 1.80	50 ans	3 835,94
8 places, lg 1.80	50 ans	5 337,44
1 place, lg 1.05	perpétuelle	1 835,75
2 places, lg 1.05	perpétuelle	2 491,35
3 places, lg 1.05	perpétuelle	2 857,96
4 places, lg 1.50	perpétuelle	2 700,53
4 places, lg 1.80	perpétuelle	3 054,74
6 places, lg 1.80	perpétuelle	3 835,94
8 places, lg 1.80	perpétuelle	5 337,44

b) - caveaux pouvant recevoir la terre (confessions israélite et musulmane) :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place	15 ans	834,58
2 places	15 ans	1 053,65
3 places	15 ans	1 161,66
4 places	15 ans	1 241,53
6 places	15 ans	1 559,06
1 place	30 ans	1 502,02
2 places	30 ans	1 896,67
3 places	30 ans	2 090,76
4 places	30 ans	2 234,53
6 places	30 ans	2 806,03
1 place	50 ans	2 253,59
2 places	50 ans	2 845,01
3 places	50 ans	3 136,69
4 places	50 ans	3 352,66
6 places	50 ans	4 210,06

1 place	perpétuelle	2 253,59
2 places	perpétuelle	2 845,01
3 places	perpétuelle	3 136,69
4 places	perpétuelle	3 352,66
6 places	perpétuelle	4 210,06

c) - caveaux autonomes préfabriqués normalisés, terrain général reclassé en concessions clairière 3 jaune site de Bron-Parilly :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place	15 ans	577,77
1 place	30 ans	1 040,17
1 place	50 ans	1 560,26
1 place	perpétuelle	1 560,26

d) - enfeus préfabriqués :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place	15 ans	679,84
1 place	30 ans	1 223,83
1 place	50 ans	1 835,75

e) - cavurnes :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
le cavurne	15 ans	140,18
le cavurne	30 ans	252,31
le cavurne	50 ans	378,48
le cavurne	perpétuelle	378,48

f) - caveaux enfants :

Typologie	Durée	Montant TTC (en €)
1 place, lg 0,7	15 ans	262,65
1 place, lg 0,7	30 ans	472,78
1 place, lg 0,7	50 ans	709,17
1 place, lg 0,7	perpétuelle	709,17

III - Redevance (montants en €HT)

Il sera appliqué le taux réglementaire de TVA en vigueur au moment de la facturation :

- ouverture et fermeture du caveau ou de l'enfeu
(prestation non exclusive)

70,70 €HT

- descente ou retrait du cercueil (prestation non exclusive)	70,70 € HT
- redevance sanitaire (prestation exclusive) contraintes liées aux spécificités des caveaux ; exigence vis-à-vis de l'hygiène et de la salubrité publique (normes Afnor NFP 98 049 et circulaire ministérielle du 22 novembre 1985) applicable pour tout ou partie en fonction des contraintes sanitaires :	
. bac de rétention y compris poudre minéralisante et joint d'étanchéité	132,55 € HT
. renouvellement des liquides épurateur Augilor	41,73 € HT
. terre d'enfouissement : le sac	17,68 € HT
- creusement des fosses (prestation non exclusive) :	
. type 1 place	212,08 € HT
. type 2 places	247,42 € HT
- ouverture et fermeture des cavurnes	35,34 € HT
- dispersion des cendres	14,90 € HT
- dépôt ou retrait d'urne	12,67 € HT
- dépôt de corps à la chambre funéraire redevance forfaitaire quelle que soit la durée du séjour	81,95 € HT
- salle de thanatopraxie (le passage)	44,19 € HT
- crémation adulte	327,83 € HT
- crémation adulte (cercueil métallique)	409,79 € HT
- crémation enfant	163,92 € HT
- utilisation de la salle de cérémonie, le passage	53,02 € HT
- incinération des restes post-mortem et des pièces anatomiques	123,72 € HT

Les nouveaux tarifs énumérés ci-dessus s'appliqueront à partir du 1er janvier 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations des conseils municipaux de Rillieux la Pape et de Bron en date des 27 novembre et 4 décembre 2003 ;

Vu sa délibération en date du 19 décembre 1994 ;

Vu les normes Afnor NFP 98 049 et la circulaire ministérielle en date du 22 novembre 1985 ;

Vu l'avenant n° 1 au contrat de délégation en date du 4 mars 1999 ;

Vu l'article 33 modifié par l'article 3 de l'avenant n° 1 du cahier des charges du contrat de délégation ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Approuve les nouveaux tarifs des parcs et cimetières de la Communauté urbaine, applicables pour l'année 2004 dans le cadre de la délégation de service public de la Saur SA.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,